

La gestion écologique des rues et des espaces verts

La municipalité précédente avait amorcé l'évolution des pratiques d'entretien en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires. Mais aujourd'hui, le processus se doit d'être complet pour aboutir à zéro produit phytosanitaire.



Jusqu'à quelques années en arrière, les trottoirs de notre commune étaient systématiquement désherbés à l'aide de produits chimiques redoutablement toxiques et dangereux pour la santé et pour l'environnement.

Avec l'appui du Département, notre commune est en train de faire évoluer les pratiques d'entretien en stoppant plus drastiquement le désherbage par recours aux produits phytosanitaires toxiques.

Cela demande un délai d'adaptation et nécessite l'adhésion de tous les habitants pour porter un autre regard sur ces questions. Les problèmes à résoudre sont particulièrement complexes au cimetière et au stade.

Les solutions alternatives au désherbage chimique sont multiples : machines à projection à eau ou de vapeur, travail manuel, brosseur mécanique, désherbage thermique, engazonnement de certains trottoirs peu fréquentés, plantation serrés et diversité des espèces.

Et dans nos jardins, on fait comment ?

Les occupants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de désherber sans produits chimiques les trottoirs devant leur habitation.

Dans les jardins et les cours aussi, les produits phytosanitaires toxiques doivent disparaître.

À chacun de trouver l'alternative qui lui convient :

- Il existe dans les jardineries des produits autorisés en agriculture biologique et qui sont efficaces : il faut prendre le temps de les repérer et de bien lire les étiquettes.
- Le désherbage manuel ou thermique.

Les produits phytosanitaires, aussi appelés pesticides sont utilisés pour lutter contre les insectes, les herbes ou encore les champignons. Ces pesticides sont dangereux. Mais la toxicité des pesticides ne se limite pas aux seules espèces que l'on souhaite éliminer. Ils sont également toxiques pour la santé de l'espèce humaine et pour l'environnement.

Les dangers pour la santé

Si les mécanismes d'actions des pesticides sur notre organisme sont complexes et encore mal connus, leurs effets eux, ont été mis en évidence.

Troubles de la reproduction, troubles pour le fœtus, cancers, troubles du système nerveux sont les conséquences d'une exposition à ces produits toxiques.

Les dangers pour l'environnement

Nous ne sommes pas les seules victimes des pesticides. La biodiversité et les écosystèmes subissent aussi leurs effets, ce qui à terme peut perturber la chaîne alimentaire.

En Allemagne, en France et en Australie, les chercheurs ont observé une réduction de 42 % des populations d'insectes et autres formes de vie dans les rivières et ruisseaux fortement contaminés par des pesticides par rapport à ceux qui ne le sont pas. Cette disparition concerne notamment des libellules et des mouches éphémères, des insectes importants dans la chaîne alimentaire, aussi bien pour les poissons que pour les oiseaux.

L'usage des pesticides peut avoir des conséquences à long terme sur l'environnement : pollution des eaux, des sols, mais aussi prolifération des algues vertes. Cette pollution est due à un excès de nitrates provenant des pesticides agricoles ou industriels, qui favorise le développement des algues.

Sur les plages, celles-ci dégagent de grandes quantités de gaz lors de leur putréfaction, notamment de sulfure d'hydrogène (H₂S), caractérisé par une odeur « d'œuf pourri ». Produit en grande quantité, ce gaz est un irritant des voies respiratoires, un neurotoxique par asphyxie.

Infos pratiques

La loi Labbé vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries, espaces verts, forêts et promenades accessibles au public.

Le guide des adventices (mauvaises herbes)

À conserver car jolies et utiles, comestibles, mellifères, attire les papillons

- le coquelicot, la campanule sauvage, le coucou à fleurs jaunes,
- la jacinthe, la camomille sauvage, la mauve,
- la marguerite, l'achillée millefeuille, la salicaire, la menthe,
- le pissenlit, la bardane, la tanaisie, la fougère,
- l'ortie, le trèfle blanc, la chélidoine

À éliminer car invasives ou toxiques

- l'amarante de palmer (herbe à cochon), l'ambrosie,
- le chiendent, le chardon, le gaillet gratteron, le rumex